

France-Paris: Software-related services

OJ S 25/2014 05/02/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: AMUE

National registration number: 18004312700059

Postal address: 103 boulevard Saint-Michel

Town: Paris

Postal code: 75005

Country: France

For the attention of: Mlle Rivallain Jennifer

E-mail: consultation.bpa@amue.fr

Telephone: +33 144329103

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.amue.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Agence de mutualisation des universités et des établissements

Postal address: 103 boulevard Saint-Michel

Town: Paris

Postal code: 75005

Contact person: Service des affaires juridiques

For the attention of: Mlle Rivallain Jennifer

E-mail: consultation.bpa@amue.fr

Telephone: +33 144329103

Internet address: <http://www.amue.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Agence de mutualisation des universités et des établissements

Postal address: 103 boulevard Saint-Michel

Town: Paris

Postal code: 75005

Contact person: Service des affaires juridiques

For the attention of: Mlle Rivallain Jennifer

E-mail: consultation.bpa@amue.fr

Telephone: +33 144329139

Internet address: <http://www.amue.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Agence de mutualisation des universités et des établissements

Postal address: 103 boulevard Saint-Michel

Town: Paris

Postal code: 75005

Contact person: Service des affaires juridiques

For the attention of: Mlle Rivallain Jennifer

E-mail: consultation.bpa@amue.fr

Telephone: +33 144329103

Internet address: <http://www.amue.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Enseignement supérieur et recherche

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture d'un socle logiciel de BPA relatif à l'urbanisation des systèmes d'information des établissements d'enseignement supérieur et prestations de maintenance et d'accompagnement associées.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Les postes prévus au titre du marché ont lieu dans les locaux du titulaire, ou de l'AMUE à Paris et à Montpellier ou dans les locaux des établissements utilisateurs dans les conditions fixées dans le CCTP.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 7

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

En raison de la nature du projet auquel il se rattache, l'accord-cadre est conclu pour une durée de 7 ans à compter de sa date de notification. Cette durée s'explique par le fait que :

- la durée de la conception de la solution de l'outil BPA soit supérieure à une année,
- l'investissement financier prévu pour la conception de la solution ne peut être amorti si l'accord-cadre est d'une durée inférieure à 7 ans,
- le "cadre commun d'urbanisation du SI état" par le DCSI dans lequel ce projet s'inscrit évolue en permanence. La solution de l'outil BPA doit donc être mise à jour en continu,
- ce projet doit être intégré dans une démarche d'architecture d'entreprise qui n'est pas acquise par tous les établissements. La mise en oeuvre de la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche repousse la généralisation de cette démarche, La durée de l'accord cadre répond donc par la nécessité de fournir aux établissements qui acquièrent le produit un support contractuel cohérent avec la durée du projet. En effet, l'urbanisation est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui doit tenir

compte des évolutions des SI des établissements lié aux évolutions réglementaires et du métier.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent appel d'offres lancé en application des articles 9, 33, 56 à 59 et 76 du code des marchés publics est organisé en vue de la passation d'un accord-cadre portant sur la fourniture d'un socle logiciel de bpa relatif à l'urbanisation des systèmes d'information et prestations de maintenance et d'accompagnement associées pour l'amue et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche adhérents de l'AMUE.

II.1.6. CPV code(s)

72260000 Software-related services, 72261000 Software support services, 72262000 Software development services, 72266000 Software consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les postes sont décrits dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) notamment dans le livret 3 (Pièce 4.3) du CCTP du marché. Le présent accord-cadre est conclu avec un montant minimum de 80 000 EUR hors-taxes et sans montant maximum.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 84 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

La retenue de garantie est de 5% du montant forfaitaire (TTC) du poste garanti. La retenue de garantie s'applique sur le poste A1 et sur le poste A4 dans les conditions fixées à l'article 21 du CCAP.

La retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande dans les conditions fixées par les articles 101 et 102 du code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

modalités de financement: Ressources propres et subventions étatiques (Ministère).

Mode de règlement: mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique. Délai

global de paiement: 30 jours.

Variation des prix: Les prix font l'objet d'une révision dans les conditions fixées à l'article 10 du CCAP (pièce no3)

Intérêts moratoires: le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Avances: les modalités de versement de l'avance sont fixées à l'article 26 du CCAP (pièce no3)

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Dans le cadre du présent appel d'offres, les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupement conjoint ou solidaire, conformément à l'article 51 du code des marchés publics.

Un même prestataire ne peut cependant pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même accord-cadre.

en cas de groupement conjoint, le mandataire est, en application des dispositions de l'article 51 II du code des marchés publics, solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'AMUE, pour l'exécution de l'accord-cadre et des marchés pris sur le fondement de l'accord-cadre (marchés subséquents).

La recevabilité de la candidature est analysée pour chaque entreprise membre du groupement, que celui-ci soit conjoint ou solidaire.

L'appréciation des capacités financières, professionnelles et techniques est globale.

La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des offres et la notification de l'accord-cadre.

Aucune forme de groupement n'est exigée pour la présentation de l'offre, mais après attribution de l'accord-cadre, le groupement sera contraint d'être solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Pièce 1.1 : la lettre de candidature dûment complétée, datée et signée (Dc1), soit par le candidat individuel, soit par chacun des membres du groupement en cas de candidature groupée. Les groupements d'entreprises remplissent un seul Dc1 mais chaque membre du groupement le signe et produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur,

pièce 1.2 : la déclaration du candidat n'est pas imposée au candidat. Cependant, si elle est fournie, elle est dûment renseignée par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement (Dc2).

3) Pièce 1.3 : le cadre de réponse pour la candidature dûment complété, daté et signé.

4) Autres éléments à fournir le cas échéant :

4.1 - en cas de sous-traitance : les documents énoncés aux points 2, le cas échéant et 3 ci-dessus.

4.2 - en cas de groupement d'opérateurs économiques (co-traitance) : Pour l'ensemble des membres du groupement, un seul document de présentation de la candidature (Dc1) tel que visé au point 1) ci-dessus.

Ce document est accompagné de l'habilitation de chaque co-traitant, établie selon le modèle indicatif précisé dans le règlement de consultation. Le document de présentation de la candidature (Dc1) doit être signé par le mandataire du groupement, et les co-traitants si le mandataire n'est pas habilité.

Pour produire ces éléments, le candidat peut utiliser la lettre de candidature figurant dans le dossier de consultation qui lui a été transmis.

Pour chaque membre du groupement, l'ensemble des éléments demandés aux points 1) et 3) et le cas échéant 2) et 4) ci-dessus.

5) une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle devra impérativement être fournie avant notification de l'accord-cadre.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années

- présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (joindre attestation du destinataire si possible)

Si les informations demandées dans le cadre de réponse pour la candidature (pièce no1.3) sur les chiffres d'affaires, les effectifs ou les références ne sont pas disponibles, soit parce que l'entreprise a été récemment créée soit pour un autre motif justifié, le candidat est autorisé à prouver sa capacité professionnelle, technique et financière par tout autre document dont l'amue appréciera le caractère approprié eu égard à l'objet de l'accord-cadre.

Un candidat peut faire valoir les capacités d'autres entités (par la production des éléments demandés aux 2), 3), 4) et 5) ci-dessus concernant ces entités), quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit prouver à l'amue qu'il disposera des capacités professionnelle, technique et financière de ces entités pour l'exécution de l'accord -cadre, par exemple en produisant l'engagement de ces entités à cet effet.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1 : Valeur technique de l'offre. Weighting 60
2. Sous-Critère 1 : Compréhension du contexte et connaissance de l'environnement du projet. Le sous-critère no1 est analysé au regard des réponses apportées par les candidats dans le cadre de réponse technique (pièce no 2.2).. Weighting 5
3. Sous-Critère 2 : Qualité technique de la Solution. Ce sous-critère sera analysé en fonction des réponses apportées par les candidats dans l'annexe du cadre de réponse technique (pièce 2.2) et dans le cadre de la démonstration décrite à l'article 6 du présent règlement de consultation.. Weighting 60
4. Sous-Sous critère no 2.1 Installation, fonctionnement et utilisation de l'outil. Weighting 5
5. Sous-Sous critère no 2.2 Ouverture et personnalisation de l'outil. Weighting 15
6. Sous-Sous critère no 2.3 Définition des vues du cadre de référence. Weighting 15
7. Sous-Sous critère no 2.4 Modélisation, artefacts et contrôle du référentiel. Weighting 10
8. Sous-Sous critère no 2.5 Analyse restitution et publication. Weighting 15
9. Sous-Sous critère no 2.6 Mise en oeuvre - démonstration. Weighting 40
10. Sous-Critère 3 : Organisation et démarche de réalisation des travaux. Le sous-critère no3 est analysé au regard des réponses apportées par les candidats dans le cadre de réponse technique (pièce no 2.2).. Weighting 35
11. Sous-Sous critère no3.1 Moyens humains et de organisation de l'équipe proposée. Weighting 30
12. Sous-Sous critère no3.2 Démarche et méthodologie de réalisation des travaux. Weighting 60
13. Sous-Sous critère no3.3 Compréhension des besoins en formation. Weighting 10
14. Critère 2 : Economie de l'accord-cadre. Les prix analysés sont ceux indiqués par le candidat dans le cadre de réponse financier (pièce no2.1). Weighting 40
15. Sous-Critère 1 : Prix des licences (poste F1). Weighting 25
16. Sous-Critère 2 : Prix support et maintenance licences (poste F2). Weighting 25
17. Sous-Critère 3 : Prix des formations (poste B9). Weighting 20
18. Sous-Critère 4 : Prix des licences à l'usage (poste E1). Weighting 10
19. Sous-Critère 5 : Prix du poste " Conception et paramétrage d'une évolution du métamodèle dans l'outil de bpa " (poste A1). Weighting 10
20. Sous-Critère 6 : Prix du poste " Déclinaison et adaptation du kit de formation " (poste B8). Weighting 4
21. Sous-Critère 7 : Prix des prestations du poste " Assistance à la mise en place sur site " (poste B10). Weighting 4
22. Sous-Critère 8 : Prix du poste Conception et paramétrage d'une évolution du métamodèle dans l'outil de BPA (poste A4). Weighting 2

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SAJ-DCSI-13-54

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

17.3.2014 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence**VI.2. Information about European Union funds****VI.3. Additional information**

Montant de l'accord-cadre:

Le présent accord-cadre est conclu avec un montant minimum de 80 000 EUR hors-taxes et sans montant maximum. Il est composé :

- d'unités d'oeuvres à bons de commande au sens des articles 76 et 77 du code des marchés publics, à titre principal :

Les unités d'oeuvres correspondent aux fournitures et prestations des postes suivants :

Poste A4 : conception et paramétrage d'une évolution du métamodèle dans l'outil BPA,

Poste B8 : déclinaison et adaptation du kit de formation pour un établissement,

Poste B9 : formation à l'outil,

poste B10 : assistance à la mise en place sur site,

poste E1 : fourniture de la solution en mode service,

poste F1 : licence de la souche de l'outil BPA,

Poste F2 : maintenance corrective et évolutive et support annuel de la souche (des licences et métamodèle)

Elles donneront lieu à l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires.

- d'un prix forfaitaire, à titre accessoire, applicable à la prestation suivante :

Poste A1 : conception et paramétrage du métamodèle dans l'outil de la solution BPA.

Audition : le pouvoir adjudicateur auditionne tous les candidats dont l'offre a été jugée recevable.

l'audition a pour objet de présenter une démonstration de son produit sur la base de l'étude de cas fournis en pièce 1.4 et des documents auxquelles elle fait référence.

Chaque audition pourra faire l'objet d'une transcription par un prestataire extérieur, dont les résultats ne seront nullement diffusés, à aucun des candidats. Ils seront conservés par l'amue et serviront uniquement à prouver le respect du principe d'égalité de traitement entre les candidats, en cas de contestation devant le juge, le cas échéant.

Les auditions se dérouleront approximativement à compter du 5.4.2014 à Paris.

Les candidats seront informés, via la plateforme de dématérialisation, de l'adresse et de la date effective de l'audition 6 jours au moins avant la date de sa tenue.

- il sera accepté un maximum de 4 personnes par candidat. L'absence d'un candidat à l'audition, dès lors qu'elle lui est imputable, entraîne de facto son éviction de la procédure, et le rejet de son offre.
- sous la supervision et avec l'accord préalable du représentant désigné du pouvoir adjudicateur, les candidats pourront accéder aux locaux et installer leur matériel dans la demi-heure précédant leur heure de passage.
- les auditions avec chacun des candidats seront d'une durée identique pour tous, comprise entre 2 et 4 heures. Cette durée sera précisée dans le courrier de convocation. Tous les candidats seront entendus dans des conditions de stricte égalité de traitement.

renseignements complémentaires:

Les coordonnées des personnes auprès desquelles des informations complémentaires peuvent être obtenues sont indiquées en page de garde du présent règlement de la consultation. Toute question relative à la présente consultation devra être transmise obligatoirement par messagerie électronique à l'adresse suivante : consultation.bpa@amue.fr

les candidats doivent adresser leur demande de renseignements complémentaires par mail, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

dematerialisation: Le présent accord-cadre fait l'objet d'une dématérialisation de la procédure conformément à l'article 56 du code des marchés publics, lequel stipule que, " pour les achats de fournitures de matériels informatiques et de services informatiques d'un montant supérieur à 90 000 EUR HT, les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique. "

Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation et déposent leur offre par voie électronique via le site marchespublics.gouv.fr qui met à leur disposition une aide technique. Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 31.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Postal address: 29 rue Barbet de Jouy

Town: Paris Cedex 7

Postal code: 75700

Telephone: +33 144426343

Fax: +33 144426337

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 04
Postal code: 75181
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

31.1.2014